



Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le 25 NOV. 2022
ID : 001-210101796-20221122-202256-DE

N° INSEE : 01179

MAIRIE DE GRIEGES

Exercice 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRIEGES
N° 2022/56 – DM n° 04**

Date de convocation :	15/11/2022	VOTES
Nombre de membres en exercice :	19	Pour : 15
Nombre de membres présents :	15	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés :	15	Abstention : 0

L'an 2022, le 22 novembre, le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme le Maire, GREMY Annick

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GARREAU Elisabeth, Mme GREMY Annick, M. BOUQUET Frédéric, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, Mme HULEUX Cindy, M. PACCOUD Christian, M. DURAND Paul

Excusés : M. LAMPS Arnaud, Mme MERLE Fabienne, M. MANIGAND Hervé, Mme Irène PALLOT

Secrétaire de séance : Mme SANJUAN Catherine

OBJET : Décision modificative de crédits n° 04

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la cession du matériel médical au pharmacien de Grièges en 2020, il convient de reverser la somme de 186 € à l'Etat au titre du fonds de compensation pour la TVA. Ce matériel acquis en 2018 a été conservé 3 ans par la commune. Dans le cadre de la cession d'un bien mobilier avant le délai de cinq ans, l'Etat a retiré 2/5^eme de la dotation perçue à l'acquisition du bien. Il convient d'établir une décision modificative de crédits ainsi qu'il suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
10222 (10) : FCTVA	186,00		
2158 (21) : Autres install., matériel et outill	-186,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- APPROUVE la décision modificative de crédits n° 04 de l'exercice 2022.*

le Maire,
GREMY Annick